

CHBV

CERCLE HIPPIQUE DU BOIS DE VINCENNES



Nogent sur Marne

RAPPORT FINANCIER et de GESTION

Exercice clos le 30 septembre 2021

Cercle Hippique du Bois de Vincennes

8, rue de Fontenay

94 130 Nogent-sur-Marne

01 48 73 01 28

contact@chbv.fr

ETATS FINANCIERS AU 30 SEPTEMBRE 2021

Table des matières

1.	INFORMATIONS GENERALES	3
1.1.	Informations générales sur l'association.....	3
1.2.	Informations générales sur l'exercice.....	3
1.3.	Effectif.....	3
2.	EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE CLOS	4
3.	COMPTE DE RESULTAT	5
3.1.	Les produits d'exploitation.....	5
3.1.1.	Les produits sur les activités équestres : 98% des produits d'exploitation.....	6
3.1.1.1.	Les reprises chevaux et poneys	6
3.1.1.2.	Les autres produits des activités équestres	7
3.1.2.	Les produits sur les autres recettes	7
3.2.	Les charges d'exploitation.....	8
3.2.1.	Les charges fixes : 72% des charges d'exploitation.....	9
3.2.1.1.	Les frais de personnel : 48% des charges d'exploitation.....	9
3.2.1.2.	Les travaux immobiliers	9
3.2.1.3.	Les autres charges fixes	10
3.2.2.	Les charges variables : 22% des charges d'exploitation	10
3.2.3.	Les charges générales : 6% des charges d'exploitation	11
3.3.	Les divers exceptionnels.....	12
3.4.	Les amortissements.....	12
3.5.	Les subventions	13
3.6.	Le résultat financier.....	13
4.	BILAN	13
4.1.	Actif immobilisé	13
4.2.	Actif circulant.....	14
4.3.	Dettes	14
4.4.	Le besoin en fonds de roulement	14
4.5.	La situation de trésorerie	14
5.	CONCLUSION DE LA TRESORIERE DE L'ASSOCIATION	15

1. INFORMATIONS GENERALES

1.1. Informations générales sur l'association

Le Cercle Hippique du Bois de Vincennes est une association à but non lucratif, loi 1901, fondée en juillet 1949. Cette association a pour objet, en outre, de faire pratiquer l'équitation sous toutes ses formes, d'initier, de former des cavaliers à la pratique équestre et de faire passer les examens fédéraux.

L'association est administrée par un comité de direction composée de neuf membres, élus pour 3 ans, renouvelable par tiers.

L'association est propriétaire de ses locaux situés au 8 rue de Fontenay à Nogent sur Marne comprenant une maison, un club house, des bureaux, des écuries et un manège. Elle est également locataire d'une carrière gérée par l'Association du la Plaine Saint Hubert.

1.2. Informations générales sur l'exercice

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er octobre 2020 au 30 septembre 2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels. Ces comptes annuels sont arrêtés au 30 septembre 2021 par le Comité Directeur. Ils ont fait l'objet d'un examen limité par le cabinet AUPY et ASSOCIES AUDIT et CONSEIL dont le rapport est annexé au rapport financier.

1.3. Effectif

L'effectif au 30 septembre 2021 est composé de 7 personnes, en contrat à durée indéterminée :

- un directeur technique (22 ans d'ancienneté)
- trois enseignants (6 ans d'ancienneté pour l'une, 3 mois pour les deux autres)
- un palefrenier soigneur (6 ans d'ancienneté)
- une secrétaire comptable (5 ans d'ancienneté)
- une gardienne (14 ans d'ancienneté)

L'effectif moyen sur l'exercice clos est de 6,25 salariés.

2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE CLOS

Le résultat net au 30 septembre 2021 s'élève à 22 603 € contre 2 593 € pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation de l'exercice clos le 30 septembre 2021, tel que défini dans le compte de résultat présenté ci-après, s'élève à 23 552 € contre 8 403 € sur l'exercice précédent.

Les subventions d'exploitation représentent 4 133 € contre 4 500 € sur l'exercice précédent.

La dotation aux amortissements s'est élevée pour l'exercice à 37 372 €.

Le montant des investissements réalisés sur l'exercice s'élève à 89 329 € dont une partie a été financée par la mise en place d'un prêt bancaire de 50 000 euros amortissable sur une durée de 5 années auprès du CIC.

Les produits de cession d'actifs (équidés) s'élèvent à 4 304 €.

L'année a été marquée par la crise sanitaire COVID-19 :

- Une provision de 40 396 euros avait été constituée sur l'exercice précédent pour couvrir le risque d'un second confinement. En effet, les forfaits de septembre à décembre 2020 sont comptabilisés en chiffre d'affaires sur l'exercice 2019-2020, à la date de leur souscription.
- Une reprise de provisions a été effectuée venant impacter positivement les montes chevaux et poneys. Il n'est pas possible de calculer dans Kavalog la consommation réelle de la provision. Nous estimons que 80% des provisions ont effectivement été consommées via l'établissement d'avoirs.
- Pour faire face aux pertes de recettes liées à la fermeture au public du Club du 30 octobre 2020 au 29 Novembre 2020, des dons en numéraire ont été faits par certains membres de l'association, ils sont détaillés dans les produits exceptionnels. Cela a permis de couvrir les frais fixes de la présence des équidés sur la structure et d'un professionnel pour garantir la sécurité pendant la période de fermeture au public.
- Une période d'activité partielle a été mise en place pour couvrir la fermeture du club-house ainsi que la fermeture de novembre

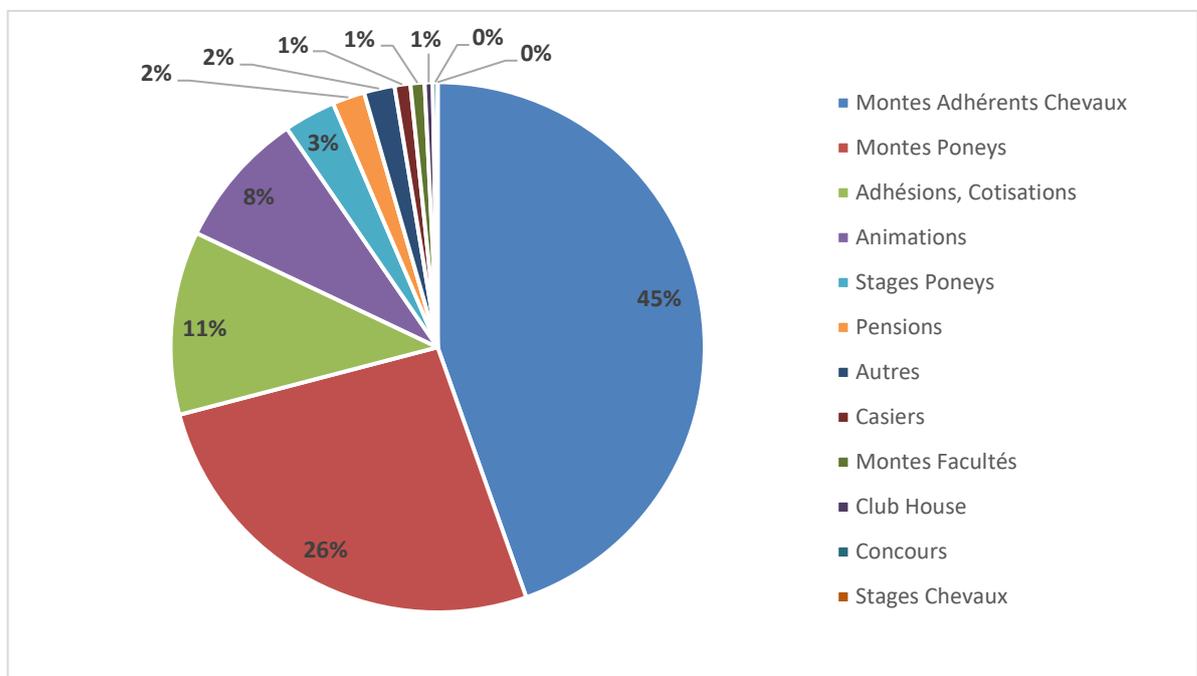
3. COMPTE DE RESULTAT

3.1. Les produits d'exploitation

Les produits d'exploitation s'élèvent sur l'exercice à 489 218 € contre 397 247 € au 30 septembre 2020. Au 30 septembre 2019, dernier exercice avant COVID ils s'élevaient à 487 891 € (+ 0,3%).

Cette légère hausse s'explique par l'impact positif de la reprise des provisions établies lors de l'exercice 2019-2020, ainsi que par le dynamisme de l'activité poney. Cela permet de compenser la baisse des stages extérieurs et concours (transformés en animations) et la fermeture du club-house.

Le détail et commentaires des variations de chacune de ces catégories est disponible ci-dessous.



3.1.1. Les produits sur les activités équestres : 98% des produits d'exploitation

Ils s'élèvent à 477 765 € contre 377 738 € sur l'exercice précédent et 451 182 € il y a deux ans (+ 5,9%).

Cette hausse s'explique principalement par l'impact positif de la reprise des provisions établies lors de l'exercice 2019-2020, ainsi que par le dynamisme de l'activité poney.

3.1.1.1. Les reprises chevaux et poneys

Les produits relatifs aux montes chevaux représentent 46% des produits des activités équestres. Ils sont répartis entre les forfaits et montes additionnelles, les tickets, les cours d'essai et les collectivités. Ils représentent 218 273 € contre 165 705 € sur l'exercice précédent et 202 091 € il y a deux ans (+ 8%).

Cette hausse s'explique par la reprise de provision à hauteur de 24 354 € qui vient compenser la baisse d'activité chevaux liées à la fermeture du club et au quota et couvre-feux appliqués.

L'activité normale des produits de montes chevaux est constituée comme suit :

- Pour 154 664 € : des forfaits et monte additionnelle forfait
- Pour 36 496 € : des ventes de cartes de monte à l'heure et cours d'essai
- Pour 2 760 € : des montes « collectivités », Le CHBV a poursuivi sur l'exercice son partenariat avec l'association Archipel Jean Macé. Un créneau par semaine, en dehors des périodes de vacances scolaires, est réservé pour cet accueil. Cette année, l'accueil ne s'est fait que de septembre à mars. Deux créneaux ont été dédiés au Brave Knights Club, une association de ressortissants chinois.

Les produits relatifs aux montes poneys représentent 27% des produits des activités équestres. Ils représentent 128 589 € contre 86 196 € sur l'exercice précédent et 104 268 € il y a deux ans (+ 23,3%).

Cette hausse s'explique par la bonne dynamique de l'activité Poneys et par la reprise sur provisions à hauteur de 16 042 €.

Il est à noter que le nombre de séances annuelles théoriques était de 40 semaines tout comme lors de l'exercice précédent.

Le nombre de séances annuelles réelles s'est quant à lui établi à 36 semaines contre 34,5 semaines lors de l'exercice précédent.

3.1.1.2. Les autres produits des activités équestres

Les adhésions et cotisations représentent 11% des produits des activités équestres. Elles sont légèrement en baisse et s'élèvent à 54 713 €. Elles sont réparties comme suit :

- Droits d'entrée junior : 3 525 €
- Cotisation junior : 24 158 €
- Droits d'entrée séniors et étudiants : 4 550 €
- Cotisations séniors et étudiants : 22 480 €

Il est à noter un très bon dynamisme cavaliers poneys lors des réinscriptions 2021-2022, et une légère baisse du côté des séniors et étudiants.

Les stages et animations représentent 12% des produits des activités équestres et s'élèvent à 56 325 € contre 49 945 € en période pré COVID. Ils sont répartis comme suit :

- Animations et stages Chevaux : 33 906 €.
- Animations et stages Poneys : 22 419 €
 - o Animations : 7 046 €
 - o Stages « à la maison » : 15 373 €
- Les stage poney et chevaux délocalisés n'ont pas pu être maintenus lors de cet exercice.

Les pensions représentent 2% des produits de l'activité équestre lors de cet exercice et s'élèvent à 9 578 €. Elles sont en légère baisse et se justifient par la présence moyenne de 2 propriétaires sur cet exercice.

Les produits relatifs aux « concours » représentent 1 433 €. Ceci s'explique par une saison de concours de septembre à octobre 2020 uniquement.

Enfin, les montes facultés représentent 4 180 € et la location des casiers 4 675 €.

3.1.2. Les produits sur les autres recettes

Les autres recettes représentent 11 453 €, soit 2% des produits totaux et sont réparties entre :

- Le Club House
- Les recettes diverses

Le chiffre d'affaires du Club House s'établit à 2 367 €. Ceci s'explique par la fermeture forcée du Club House pendant 8 mois sur l'exercice.

Les autres recettes s'élèvent à 9 086 €. Elles sont composées :

- des logements loués au personnel
- des ventes diverses/de marchandises
- produits divers de gestion courante
- des transferts de charges

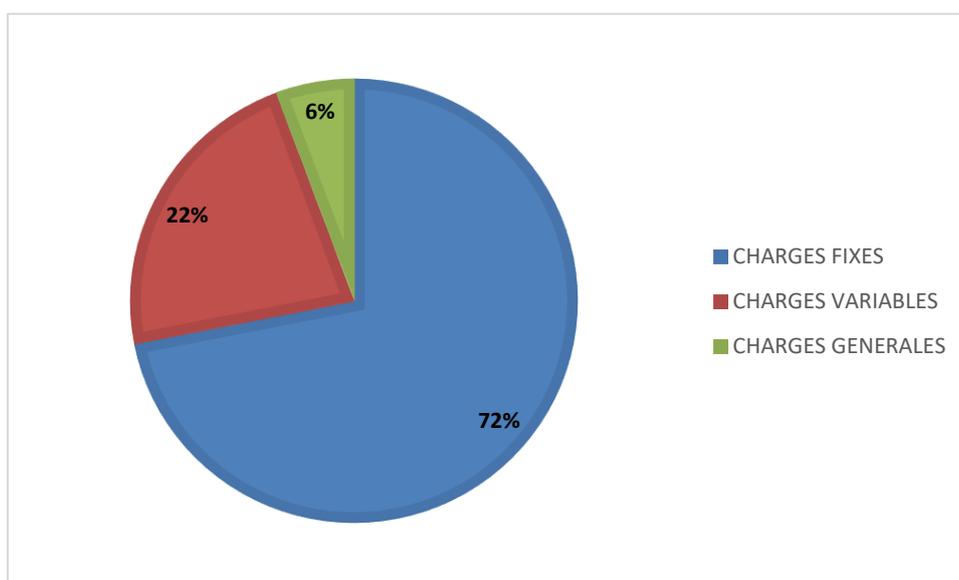
3.2. Les charges d'exploitation

Les charges d'exploitation s'élèvent sur l'exercice à 465 666 € contre 388 844 € au 30 septembre 2020. Au 30 septembre 2019, dernier exercice avant COVID elles s'élevaient à 448 160 € (+ 3,9%).

Cette hausse s'explique par l'augmentation de chaque catégorie de charges par rapport à l'exercice 2018-2019:

- Charges fixes : + 3,1%
- Charges variables : + 5,5%
- Charges générales : + 7,8%

Le détail et commentaires des variations de chacune de ces catégories est disponible ci-dessous.



3.2.1. Les charges fixes : 72% des charges d'exploitation

Les charges fixes s'élèvent à 334 864 € contre 281 561 € sur l'exercice précédent et 324 703 € il y a deux ans (+ 3,1%).

Cette hausse s'explique principalement par les travaux liés à la réfection de la dalle béton qui ont été passés en charges sur l'exercice.

La hausse demeure néanmoins atténuée par la baisse des frais de personnel ainsi que celle des frais d'hébergement, habituellement loués durant les stages externes de printemps.

3.2.1.1. Les frais de personnel : 48% des charges d'exploitation

Les charges relatives aux frais de personnel représentent 66% des charges fixes.

Elles représentent 221 442 € contre 209 840 € sur l'exercice précédent et 246 951 € il y a deux ans (- 10,3%).

Cette baisse s'explique par la mise en place de l'activité partielle durant la deuxième vague COVID de novembre, et la présence d'en moyenne 3,25 ETP enseignants sur l'année contre 4 habituellement

3.2.1.2. Les travaux immobiliers

Les charges relatives aux travaux immobiliers représentent 13% des charges fixes.

Elles représentent 58 672 € contre 5 872 € sur l'exercice précédent et 16 686 € il y a deux ans (+ 252%).

Cette hausse s'explique par :

- Le décaissage du manège pour 7 117 €
- Le réapprovisionnement de sable pour le manège suite à son décaissage à hauteur de 2 380 € ainsi que le réapprovisionnement de gravillons pour l'entrée pour 1 000 €
- La prise en charge des travaux de démolition nécessaires au dallage dont le détail est le suivant
 - o Amené et repli du matériel de démolition : 2 400 €
 - o Démolition de dallage ou forme en béton : 31 477 €
 - o Sciage des allées : 4 147 €
 - o Évacuation des gravats provenant de la démolition : 4 500 €

3.2.1.3. Les autres charges fixes

Les postes de charges fixes suivants représentent 3% des charges fixes :

- Locations diverses / Frais de stage pour 10 855 € composé du loyer de la plaine Saint Hubert, du pré estival des chevaux, ainsi que des achats divers refacturés (pins galops FFE, textiles CHBV, stickers et goodies). Les stages de printemps n'ayant pas pu être maintenus, la non-location de ces derniers explique la baisse des charges
- Eau, Gaz, Électricité pour 10 901 €. Un remboursement lié à une fuite d'eau avait impacté favorablement l'exercice 2018-2019.
- Selleries pour 8 398 € avec l'achat de nouveaux tapis poneys et chevaux pour 2 238 €, deux selles pour 500 € ainsi que les achats auprès de Sellerie Marc Le Gall
- Assurances pour 7 237 €, à nouveau en baisse grâce à une remise en concurrence des contrats effectué lors de l'exercice précédent mais dont le changement effectif s'est opéré lors de l'exercice 2020-2021.

Enfin pour 2% et moins des charges fixes :

- Camion : pas de concours et donc peu de frais de réparations/entretien
- Petits entretiens : fournitures d'écurie ainsi que travaux d'entretien du club
- Transport : carburant camion (peu de déplacements) et transports de chevaux
- Les impôts et taxes : taxe foncière.

3.2.2. Les charges variables : 22% des charges d'exploitation

Les charges variables s'élèvent à 104 456 € contre 85 121 € sur l'exercice précédent et 99 028 € il y a deux ans (+ 5,5%).

Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation des frais de Nourriture et Fourrages. Elle reste néanmoins maîtrisée par l'effet positif de la baisse de Achats du bar (fermé durant 8 mois sur l'exercice).

Les charges relatives à la « nourriture et le fourrage pour les équidés » représentent 63% des charges variables. Elles sont réparties entre le foin, les granulés, la paille, le fumier et les copeaux. Elles s'élèvent à 65 341 € contre 48 493 € lors de l'exercice précédent et 55 818 € il y a deux ans (+ 17,1%). Cette hausse s'explique par une consommation plus importante de foin et une baisse de la consommation des granulés durant la fermeture du club ainsi que de l'augmentation du cours des matières premières.

Les charges relatives au maréchal ferrant représentent 18% des charges variables. Elles s'élèvent à 18 363 € et sont stables au cours des deux derniers exercices.

Les charges relatives aux frais vétérinaires, d'ostéopathie et de dentiste représentent 17% des charges variables. Elles s'élèvent à 17 730 € contre 13 060 € lors de l'exercice précédent et 14 692 € il y a deux ans (+ 20,7%).

Cette hausse s'explique par l'achat d'appareil inhalateurs pour 3 chevaux (traitement ponctuel) ainsi que par plusieurs visites d'achat chevaux lors de l'exercice.

Les achats Bar s'élèvent à 3 022 € le club house ayant été fermé du 29 octobre au 8 juin.

3.2.3. Les charges générales : 6% des charges d'exploitation

Les charges générales s'élèvent à 26 347 € contre 22 162 € sur l'exercice précédent et 24 429 € il y a deux ans (+ 7,8%).

Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation des honoraires d'intervenants extérieurs. Elle reste néanmoins maîtrisée par l'effet de la baisse des frais d'organisation de concours (le concours départemental qu'organise habituellement le CHBV au printemps n'ayant pas pu être maintenu avec le contexte COVID-19).

Les charges relatives aux « Honoraires, intervenants extérieurs » représentent 28% des charges générales. Elles sont réparties entre les honoraires du GHN, d'audit des comptes et les intervenants équestres extérieurs.

Elles s'élèvent à 7 305 € contre 2 846 € lors de l'exercice précédent

Cette hausse s'explique principalement par le recours à 2 coachs indépendants afin de compenser le manque de 2 enseignants.

Les autres postes liés aux charges générales sont :

- Fournitures de bureau pour 10 956 € : stable
- Frais bancaires pour 3 460 € : augmentation des paiements dématérialisés (COVID-19)
- Cotisations pour 2 057 € : cotisation association plaine Saint Hubert et cotisation club FFE
- Divers pour 1 513 € : achat de goodies et charges de gestion courante
- Affranchissements et télécom pour 854 €
- Organisation de concours pour 201 € pour l'achat d'une tente servant aux challenges internes et de plateaux repas

3.3. Les divers exceptionnels

Le divers exceptionnels de cet exercice s'élève à 32 423 € contre 25 061 € sur l'exercice précédent et 3 417 € il y a deux ans (+ 849%). Il est réparti entre les produits exceptionnels, le résultat de cession d'équidés et les charges exceptionnelles.

Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation des produits exceptionnels sous forme de dons liés à la fermeture du club en novembre 2020.

Les produits exceptionnels s'élèvent à 30 206 € et sont composés de :

- Dons spontanés et via Cavalier solidaire
- Dons de cavaliers responsables du bien-être des chevaux : 10 660 €
- Dons de cavaliers responsables du bien-être des poneys : 4 200 €
- Fonds solidarité Covid (subvention de l'Etat) : 10 000 €
- Gains E-challenge (Generali) : 1 800 € et 350 €
- Subvention vidéo-surveillance (Région Ile-de-France) : 279 €

La vente de Dalva Dromelle a généré un produit de cession de 4 304 €.

3.4. Les amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Agencements des constructions (toiture, maçonnerie et structure bois) : 15 à 20 ans
- Installations techniques (pare-botte) : 5 ans
- Matériel et outillage industriels : 5 ans
- Matériel de transport : 8 ans
- Matériel informatique et de bureau : 3 ans
- Équidés : 3 ans

La dotation aux amortissements pour l'exercice est de 37 372 € et se répartit entre :

- Aménagements sur les constructions pour 14 446 €
- Chevaux pour 11 465 €
- Camion et BJJ pour 9 339 €
- Poneys pour 2 122 €

3.5. Les subventions

Le CHBV a été doté sur l'exercice de 4 133 € de subventions contre 4 500 € sur l'exercice précédent et 3 600 € il y a deux ans.

Les subventions se répartissent entre :

- Subvention de fonctionnement (Mairie de Nogent) : 2 333 € (en hausse)
- Subvention IFCE (soutien COVID-19) : 1 800 €

3.6. Le résultat financier

Le résultat financier est constitué des charges financières relatives à l'emprunt contracté au CIC. Elles s'élèvent sur l'exercice à 133 €.

4. BILAN

4.1. Actif immobilisé

Les variations des immobilisations brutes au bilan se répartissent sur les postes suivants :

Constructions (dallage) : 46 999 €

BJJ : 8 730 €

Les entrées des équidés :

- Diamant du Chaussis : 3 700 €
- Cashmir de l'Elixir : 7 000 €
- Miss Johnson : 7 200 €
- Copper Penny : 7 200 €
- Flica de Beauvais : 5 500 €
- Black Jack : 3 000 €

Les sorties des équidés :

- Dalva Dromelle : plus-value de cession de 2 009 €.
- Radar Louvo : retraite – pas d'impact résultat, l'immobilisation étant totalement amortie
- Rocko : retraite – pas d'impact résultat, l'immobilisation étant totalement amortie
- Opium : retraite – pas d'impact résultat, l'immobilisation étant totalement amortie
- Qualine : retraite – pas d'impact résultat, l'immobilisation étant totalement amortie
- Coquin : retraite – pas d'impact résultat, l'immobilisation étant totalement amortie

4.2. Actif circulant

Les créances clients sont en baisse sur l'exercice 2019-2020.

4.3. Dettes

Le prêt contracté en juillet 2018 a été intégralement remboursé. Un nouveau prêt a été contracté pour les travaux de dallage à hauteur de 50 000 €.

Les dettes fiscales et sociales sont principalement constituées par des dettes MSA pour 54 835 €. Le CHBV est dans l'attente de clarification sur l'éligibilité aux exonérations de charges sociales pendant les périodes de fermeture au public. Par prudence, il a été décidé de reconnaître la charge sur l'exercice.

4.4. Le besoin en fonds de roulement

La variation du besoin en fonds de roulement au 30 septembre 2021 (y compris les dettes fiscales et sociales) s'élève à 19 718 € et constitue une ressource.

4.5. La situation de trésorerie

La situation de trésorerie disponible (y compris les soldes créditeurs de banque) à fin septembre 2020 s'élève à 204 161 € tandis que la position nette (trésorerie disponible nette de la dette financière à moyen terme) s'élève à 154 976 €.

Le tableau de variation est présenté ci-dessous :

Evolution de la trésorerie (en euros)	Réel 2017-2018	Réel 2018-2019	Réel 2019-2020	Réel 2020-2021
Trésorerie disponible au 1er octobre (ouverture)	163 133	107 638	118 548	177 366
Produits d'exploitation	486 720	487 891	397 247	489 218
Charges d'exploitation	-453 093	-448 160	-388 844	-465 666
Variation besoin en fond de roulement & dépôts de garantie	-30 317	-7 929	40 869	19 718
Variation provision non cash	325	570		
Subventions	4 600	3 600	4 500	4 133
Résultat financier	1 981	89	285	-133
Produits exceptionnels (autres que cession d'immobilisation)			23 051	26 923
Achat d'immobilisation	-64 955	-3 463		-55 729
Achats Chevaux	-20 960	-5 500	-11 500	-30 600
Achats Poney	0	-2 500	-2 000	-3 000
Cession d'immobilisation prix HT	416	3 503	3 000	5 500
Emprunt CIC - x ans -x% -Juil 21				50 000
Remboursement Emprunt à Moyen Terme	-15 212	-17 191	-7 790	-13 569
Variation annuelle	-55 494	10 910	58 817	26 795
Trésorerie disponible au 30 septembre (clôture)	107 638	118 548	177 366	204 161
Emprunts CIC (clôture)	37 735	20 544	12 754	49 185
Trésorerie nette au 30 septembre (clôture)	69 903	98 004	164 612	154 976

5. CONCLUSION DE LA TRESORIÈRE DE L'ASSOCIATION

Malgré un contexte sanitaire qui a impacté l'activité tout au long de l'exercice clos, le résultat de l'exercice 2020-2021 est satisfaisant à plusieurs égards :

- Le soutien financier et humain des membres de l'association est resté très important. Il a permis de couvrir les coûts fixes liés principalement à la nourriture et soins des chevaux pendant la période de fermeture / restriction d'accès aux écuries
- L'engagement des salariés a été essentiel pour maintenir la quasi-totalité des reprises sur la période courant de Mars à Juillet 2020. Ceci a permis de garantir le bien-être et le maintien de l'activité physique de nos équidés, la satisfaction des membres de l'association et la stabilité économique.
- La trésorerie disponible est solide et permettra de poursuivre les investissements liés au renouvellement de la cavalerie, et aux travaux de rénovation et d'entretien indispensables à l'activité, la pérennité de l'association et la conservation du patrimoine immobilier

Le taux de remplissage des reprises en ce début de saison est relativement stable côté chevaux (-5%) et très satisfaisant côté poneys (+ 10%).

Les perspectives de la saison 2021-2022 sont présentées dans le budget. Celui-ci reste prudent au regard du contexte sanitaire toujours incertain.